

UN MARQUEUR POLYSEMIQUE EN MALTAIS : *ghad* (/°ād/)

SOMMAIRE. — *La particule ghad est un héritage du fonds arabe du maltais, tant dans sa forme que dans la plupart de ses fonctionnements et constructions syntaxiques.*

Selon les contextes, la particule contribue à fournir les sens de « encore », « ne pas encore » ou « ne plus », entre dans la formation d'une locution conjonctive à valeur concessive, sert à exprimer une valeur de parfait, avec référence temporelle de passé proche (« venir juste de »). Elle peut aussi introduire une valeur de futur certain, quoique vague et lointain, ou conférer une valeur modale de doute et d'appréhension.

Sous tous ses emplois et valeurs apparemment disparates, on tentera de dégager un invariant sémantique.

Une discussion sur le rapport historique entre cette particule et le verbe « dire », issus de la même racine °WD, est proposée.

Pour resituer les emplois de la particule en maltais dans leur contexte historico-linguistique, des comparaisons avec d'autres dialectes arabes sont faites, à chaque fois que la documentation le permet, et avec l'italien lorsque cela s'avère nécessaire.

1. Introduction

La langue maltaise est originellement un dialecte arabe de type maghrébin citadin, vraisemblablement proche de celui des vieilles cités tunisiennes. Depuis la reconquête chrétienne de l'archipel maltais par les Normands il y a neuf siècles, le maltais est resté coupé de la culture et du pouvoir arabo-musulmans et a continué d'évoluer de manière originale au contact du sicilien, de l'italien, puis, à partir du XIX^e siècle, de l'anglais. Il s'est doté, en 1934, d'un alphabet officiel en caractères latins.

La particule maltaise *ghad*, qui fait l'objet de cette étude, est un héritage du fonds arabe de la langue tant dans sa forme, figement d'un verbe à la 3^{ème} personne masc. sing. de l'accompli (à marque suffixée Ø)¹, que dans la plupart de ses fonctionnements syntaxiques et sémantiques. Selon qu'elle reçoit ou non un pronom suffixe, selon les combinaisons possibles avec d'autres marqueurs et les contextes syntaxiques, la particule contribue à fournir les sens de « encore », « ne pas encore » ou « ne plus », entre dans la formation d'une locution conjonctive à valeur concessive, sert à exprimer une valeur de parfait, avec référence temporelle de passé proche (« venir juste de »). Elle peut aussi introduire une valeur de futur certain, quoique vague et lointain, ou conférer une valeur modale de doute et d'appréhension. Elle a connu, comme d'autres variétés d'arabe, des développements particuliers. Certains sont parallèles à ceux qu'ont pu connaître certains dialectes arabes, pas nécessairement maghrébins

¹ Pour une discussion détaillée sur l'origine verbale de *ghad*, voir ci-dessous § 7.

d'ailleurs. Ainsi en est-il de l'ajout d'un pronom suffixe, à ma connaissance inconnu au Maghreb, pour l'expression de la valeur de « encore », mais présent dans la Péninsule Arabique (*cf.* § 2). De même pour l'expression de la valeur de parfait - passé proche qu'on retrouve, avec des différences de détail, du Maghreb à l'Orient (§ 4). D'autres évolutions, par contre, semblent être directement liées au contact avec les langues romanes, comme la création d'une locution concessive (§ 3). Chacune de ces valeurs sera d'abord décrite dans son fonctionnement morpho-syntaxique avant d'être analysée sur le plan sémantique.

Pour l'étude de cette particule, je me suis appuyée sur un corpus constitué de deux sources, orale et écrite. Il s'agit de 55 heures d'enregistrements que j'ai effectués auprès de divers informateurs sur des sujets variés, et d'un ensemble de journaux, romans, pièces de théâtre et essais du XXe siècle, ainsi que les traductions de la Bible.

Quelques précisions s'imposent à propos du système orthographique et des systèmes de transcription utilisés. Les mots maltais et les exemples écrits, figurant en italiques, sont donnés dans l'orthographe maltaise étymologisante qui comporte quelques symboles spéciaux : *ċ* affriquée palatale sourde, *ġ* affriquée palatale sonore, *g* occlusive palatale sonore, *ħ* fricative pharyngale sourde, *q* occlusive laryngale sourde, *x* fricative palatale sourde, *z* affriquée dentale sourde, *ż* fricative dentale sonore. Le digraphe *gh*, de même que *h*, ne sont plus prononcés. Les exemples en caractères gras sont extraits de mon corpus oral et sont données en transcription phonologique. /^o/ (équivalent du digraphe et de *h*) est le symbole d'un phonème virtuel, issu de trois phonèmes arabes : *ġ*, *γ* et *h*. L'arabe classique et dialectal figurent en italiques, en transcription latine.

2. *Għad* = « encore » (duratif)

2.1. En phrase affirmative

La particule *ghad* peut signifier « encore » (à valeur durative) en maltais, comme dans beaucoup de dialectes arabes. Elle est, dans ce cas, obligatoirement munie d'un pronom suffixe² qui reprend ou représente à lui seul le sujet syntaxique. La présence de ce suffixe est originale, mais pas unique quoique rare parmi les dialectes arabes³.

² Les pronoms suffixés fonctionnent comme des pronoms objets avec une forme verbale, et comme des adjectifs possessifs avec une forme nominale. Ils peuvent également être régis par des prépositions. Seule la première personne présente une différence formelle selon sa fonction. Le suffixe est *-i* après un nom ou une préposition, mais *-ni* après un verbe. L'utilisation de ce dernier avec *ghad* dénonce bien l'origine verbale de la particule.

³ Ils utilisent majoritairement, dans ce sens, une forme invariable sans pronom suffixe. Il en existe toutefois qui connaissent la même construction que celle du maltais. C'est notamment le cas de certains dialectes de la plaine côtière le long de la mer Rouge (la Tihama) au Yémen, comme nous

Ghad accompagne un prédicat nominal aussi bien qu'un prédicat verbal, le plus souvent en les précédant. Le prédicat nominal peut être un participe, un nom, un adjectif, un adverbe, etc. Le verbe, quant à lui, est en général à la conjugaison préfixale simple (à valeur d'inaccompli général et de forme neutre⁴) :

- ex. 1 **diġa tiel^oa bi-l-ftayyar u aħna °ād-na nizlīn**
 <déjà montante avec-les-crêpes et nous encore-nous descendants>
 « Tu es déjà en train de remonter avec les crêpes alors que nous sommes encore en train de descendre ! »
- ex. 2 **l-ewwelnett nista^oġeb li °ād-ni ħay**
 <d'abord je-m'étonne que encore-moi vivant>
 « D'abord je m'étonne d'être encore vivant »
- ex. 3 **āra ħū il-lizar minn fū[?] is-sodda °ād-u ġdīd**
 <regarde prends le-drap de sur le-lit encore-lui neuf>
 « Ecoute ! Prends le drap (qui est) sur le lit, il est encore neuf »
- ex. 4 **Staqsī lil min kellimni lbieraħ u jġhidlek, jekk ġhadu jiftakar**
 <demande ! à qui il-parla-moi hier et il-dit-toi, si encore-lui il-se-souvient>
 « Demande à celui qui m'a parlé hier et il te le dira, s'il s'en souvient encore »

Parfois, la conjugaison préfixale peut être accompagnée d'un préverbe de concomitance (éventuellement lui-même précédé d'un auxiliaire temporel de passé, ex. 7) ou de futur :

- ex. 5 **°ād-ek ?et-tifred id-da[?]s ta-l-palm**
 <encore-toi CONC-tu-séparas la-taille de-la-paume>
 « tu es encore en train de séparer (l'équivalent de) la taille de la paume de la main »
- ex. 6 **dāk °ād-ni ħa-nibda fū[?] dawk il-kbār**
 <cela encore-moi FUT-je-commence sur ceux-là les grands>
 « Ça, je dois encore m'y mettre, sur ces grandes-là » (il s'agit de statues à réparer)
- ex. 7 **°āš °ād-ek kont ?et-tneħħi l-precciyiät**
 <parce que encore-toi tu-étais CONC-tu-enlèves les-prix>
 « Parce que tu étais encore en train de marchander »

Dans un récit, *ghad* peut être précédé de l'auxiliaire du passé *kien* « être » :

- ex. 8 **°āš kiənu °ād-°əm iħobbū-ħ dīn id-d°aysa**
 <car ils-étaient encore-eux ils-aiment-lui celle-ci le-bateau (f.)>
 « Parce qu'ils l'aimaient encore ce bateau »

A la conjugaison suffixale, à valeur d'accompli général et concomitant dans le parler, *ghad* semble ne pouvoir s'employer qu'avec le verbe *kien* / *ikun* « être » (ex. 9) et le pseudo-verbe *kellu* « il avait » lorsqu'ils marquent, non pas un accompli révolu, un aoriste, mais un duratif situé dans le passé. Dans mon corpus oral, *ghad* est alors le plus souvent rejeté en fin d'énoncé ou juste après le verbe. Du point de vue intonatif, il est séparé du reste de l'énoncé par une

avons pu l'observer avec ma collègue Marie-Claude Simeone-Senelle lors de nos enquêtes dans cette région : *°ād-hun ya °mälū loh* « ils lui (en) mettent encore » (lit. « encore-eux ils-mettent à-lui »).

⁴ Pour l'aspect verbal et la terminologie utilisée ici, voir D. Cohen 1989.

pause. Cet ordre syntaxique, qui n'est pas spécifique de l'accompli puisqu'il concerne aussi les prédicats nominaux (ex. 10) et la conjugaison préfixale (ex. 11), est lié à des phénomènes de thématization qui permettent de rejeter en fin d'énoncé l'élément thématized :

ex. 9 **ma° ḥalʔ-u kiən °ād-u**

<avec gueule-lui il-était encore-lui>

« Il était encore dans sa gueule »

ex. 10 **u kell°a ɔmm-°a ḥayya °ād-°a**

<et elle-avait mère-elle vivante encore-elle>

« Et elle avait sa mère qui était encore vivante »

ex. 11 **bḥāla avukāt nista° naʔla° š niəkəl °ād-ni**

<comme avocat je-peux je-gagne quoi je-mange encore-moi>

« En tant qu'avocat je pourrai encore gagner de quoi manger »

Il ressort clairement, à la lecture de tous les exemples ci-dessus, que la particule *ḡhad* du maltais suivi d'un pronom suffixe ne possède qu'une seule des deux valeurs de son équivalent français, celle qualifiée de « durative ».

La fonction du pronom suffixe qui reprend ou représente à lui seul le sujet syntaxique est d'explicitier la prise en charge de la relation prédicative par l'énonciateur.

Quant à celle de *ḡhad*, elle peut s'analyser en deux mouvements au sein d'une discordance entre l'attente de l'énonciateur et ce qui se produit effectivement (*cf.* Morel 1996:24). L'énoncé est en effet ordonné autour de deux repères, l'un temporel qui fait que le *point de départ est un procès validé dans le temps* (par ex. « il était vivant - il est vivant ») et l'autre subjectif. Par ce dernier, l'énonciateur se donne au départ la représentation d'un changement attendu, dans ce cas précis, la *fin du procès* énoncé (par ex. « la fin de être vivant »). En d'autres termes, l'écart, la discordance, se produit entre l'attente d'une relation prédicative qui ne serait plus valide et une relation prédicative qui reste valide. L'énonciateur a pour visée la représentation d'une bonne valeur, celle qui est attendue et qui correspond au complémentaire linguistique de ce qui est dit dans l'énoncé : « monter » par rapport à « descendre » (ex. 1), « être mort » par rapport à « être vivant » (ex. 2), « être usagé » par rapport à « être neuf » (ex. 3), « oublier » par rapport à « se souvenir » (ex. 4), etc. Mais sur le plan temporel il y a continuité (inattendue) entre le moment du procès dont il est question, sur lequel porte *ḡhad*, et le moment de l'énonciation (<encore vivant - vivant>). *ḡhad* permet donc de recentrer sur cette valeur de départ dans le temps, valeur qui est en l'occurrence positive, et de retourner à l'état de fait initial.

Il s'opère donc une ré-identification sur l'*intérieur* de la relation prédicative : « nous devrions être en train de monter et pourtant nous descendons » (1) « je m'attendais à être mort et je suis vivant » (2), etc.

Il en est de même pour quelques expressions figées et elliptiques. Dans l'ex. 12 ci-dessous, *ḡhadu* représente une phrase existentielle où est sous-entendu le

mot *il-hin* «le temps», qu'on pourrait gloser par «il y a encore du temps pour que (= avant que) nous partions». L'énoncé négatif du français n'est qu'un effet de traduction. Comme précédemment, le point de départ temporel est bien un état de fait «avoir du temps». La visée est «ne plus avoir de temps» et *ghad* recentre sur la valeur de départ :

ex. 12 *ghadu biex immorru*
<encore-lui pour-que nous-allons>
«Il n'est pas encore temps de partir»

Du point de vue syntaxique, il faut noter que *ghad* n'est jamais muni d'un pronom suffixe lorsqu'il accompagne un des pseudo-verbos «avoir», *ghandu* «il a», *ikollu* «il aura», *kellu* «il avait», la particule existentielle *hemm* «il y a», et des verbes impersonnels qui sont toujours à la conjugaison suffixale avec valeur de parfait-présent. Cette différence syntaxique, résultat qu'une évolution historique particulière⁵, n'entraîne aucune différence sémantique, la discordance entre l'attente et la réalité est toujours la même : «être inutile» par rapport à «avoir besoin» (ex. 13), «personne» par rapport à «un homme» (ex. 14), «néant» par rapport à «reste» (ex. 15), et l'énoncé est toujours recentré, ré-identifié sur l'intérieur, sur la première valeur dans le temps :

ex. 13 *Ghada ghad ikollna bzonnu*
<demain encore nous-aurons besoin-lui>
«Demain, nous aurons encore besoin de lui»
ex. 14 *kiön °ād emm rāḡel fi-l-beyt*
<il-était encore là homme dans-la-terrasse>
«Il y avait encore un homme sur la terrasse»
ex. 15 *Itlob bil-qawwa ḡhall-bqija li ghad fadal*
<prie ! avec-la-force pour-le-reste (f.) que encore il-resta>
«Prie avec force pour le reste qui demeure encore» (TOB)

2.2. *Ghad* + *prédicat négatif* = «pas encore»

Les affinités de fonctionnement entre «encore» et «pas encore» en français ont déjà été signalées (voir notamment Franckel 1989b:170-1). Il en est de même dans divers dialectes arabes, notamment marocains (Caubet 1994:180), tout comme en maltais. En effet, lorsque *ghad* est suivi d'un pronom suffixe et du prédicat à la forme négative, il prend la valeur de «pas encore», que le prédicat soit nominal (ex. 16) ou verbal. Celui-ci est le plus souvent à la conjugaison suffixale (ex. 17), mais on rencontre aussi la conjugaison préfixale (ex. 18) :

⁵ *ghandu* est issu de la préposition homonyme (moins le pronom suffixe *-u*) *ʿand* «chez», *hemm* provient d'un adverbe de lieu *ʿumma* «là». Les verbes impersonnels ne se conjuguent qu'aux 3e pers.

ex. 16 **il-ballūn °ād-u m°uš tōnd**

<le-ballon encore-lui NEG rond>

« le ballon n'est pas encore rond (= gonflé) »

ex. 17 **kiōnu °ād-°om ma-sarū-š**

<ils-étaient encore-eux NEG-ils-cuient-NEG>

« ils n'étaient pas encore cuits »

ex. 18 **issa li °ād-ni ma-nistā-š nif°em dān kemm twaddab fi-š-šorroš**

<maintenant que encore-moi NEG-je-peux-NEG je-comprends ceci combien tu-lances dans-le-petit-lait>

« bon, ce que je ne peux pas encore comprendre c'est ça : combien tu en jettes dans le petit lait »

Ces énoncés négatifs sont passibles d'une analyse analogue à celle de leurs correspondants positifs du paragraphe précédent. Il y a de nouveau une situation de discordance entre un changement attendu par l'énonciateur (« devenir rond », par ex.) et la réalité de ce qui est dit (« pas rond »). Mais à la différence des énoncés positifs, c'est l'*entrée* dans le processus énoncé qui est visée comme la valeur attendue, c'est-à-dire son complémentaire linguistique, « être rond » dans l'ex. 16. De plus, le contexte négatif fait que le procès n'est *pas validé dans le temps*.

L'emploi de *ghad* permet ici encore de retourner à l'état initial, de recentrer sur la valeur négative (« pas rond »), de ré-identifier sur l'intérieur de la relation prédicative.

Franckel (1989a:221) fait remarquer que dans « pas encore », en français, « pas » porte non sur « encore » mais sur la localisation du prédicat. On peut voir qu'en maltais, la syntaxe le reflète de manière adéquate puisque les morphèmes de négation sont accolés au prédicat et non pas à *ghad*.

2.3. *Négation + ghad + prédicat = « ne plus »*

Ghad, toujours muni d'un pronom suffixe, peut être lui-même porteur des morphèmes de la négation (en l'occurrence il s'agit du morphème discontinu dit de négation verbale). La particule précède alors le prédicat nominal ou verbal et la construction prend le sens de « ne plus » (pour des raisons de thématization, elle peut aussi le suivre) :

ex. 19 **m-°ād-°om-š tōndi**

<NEG-encore-eux-NEG ronds>

« elles ne sont plus rondes »

ex. 20 **m-°ād-°iə-š iddūr milli yid°er**

<NEG-encore-elle-NEG elle-tourne de-que il-semble>

« Elle ne tourne plus à ce qu'il semble »

Syntaxiquement, avec les pseudo-verbos et les verbos impersonnels, on observe, à la forme négative, la même exception à la règle de la présence d'un pronom qu'à la forme affirmative (*cf.* § 2.1.) :

- ex. 21 *hu ma għad għandu ebda saħħa fuq dawn in-nies*
<il NEG encore il-a le-moindre pouvoir sur ceux-ci les-gens>
« il n'a plus le moindre pouvoir sur ces gens »

Il faut aussi noter que si l'adverbe *tant* « tellement » figure dans l'énoncé, c'est lui qui porte les morphèmes de la négation, au lieu de *għad* :

- ex. 22 *dāna llūm ma-tant-š °ād-ek issīb-°a*
<ceci aujourd'hui NEG-tellement-NEG encore-toi tu-trouves-elle>
« Ça, aujourd'hui, tu n'en trouves plus tellement »

Dans ce type d'énoncé négatif, on a de nouveau affaire à une discordance entre l'attente de l'énonciateur et la réalité énoncée. Mais cette fois-ci la *visée* est celle du *prolongement* d'un procès ou d'un état. De plus, la relation prédicative est localisée à partir de la *fin effective* du procès, et non plus de sa fin envisagée (comme avec les valeurs de « encore »), et ceci relativement à une localisation antérieure, qui représente son extérieur : dans les exemples, on pourrait gloser ceci par « avant les prises étaient rondes et elles ne le sont plus » (ex. 19), « avant les ailes tournaient et elles ne tournent plus » (ex. 20), « avant il avait du pouvoir et il n'en a plus » (ex. 21), etc. L'énoncé est donc situé après la fermeture de la frontière. Il y a discontinuité entre deux moments d'un procès. On pourrait schématiser cette valeur de la manière suivante : « pas <retour à rond> = ne plus ».

3. La conjonction de concession *għad li*

Għad, sans pronom suffixé (donc invariable), entre dans la formation d'une locution conjonctive de concession *għad li* « encore que, bien que, malgré, etc. ». Je n'en ai noté l'utilisation que dans des textes écrits, les locuteurs préférant, à l'oral, d'autres marqueurs tels que *waqt li* « alors que, pendant que », *iżda* « mais, cependant », ou *minkejja* « en dépit de, malgré », etc. Il n'est pas impossible que la locution *għad li*, inconnue, semble-t-il, des autres dialectes arabes, soit un calque de l'italien *ancorchè*⁶.

La subordonnée avec *għad li* peut se placer aussi bien en première qu'en seconde position par rapport à la principale :

- ex. 23 *Ara kemm ġabuna tajjeb, għad li ma jixbhuniex*
<regarde ! combien ils-apportent-nous bien, encore que NEG ils-ressemblent-nous-NEG>
« Regarde comme ils nous ont bien réussis, encore qu'ils ne nous ressemblent pas »
- ex. 24 *Għad li darhom ma kinitx wisq akbar u aħjar minn ta' qabel, l-ambjent kien iżjed żviluppat*
<encore que maison-eux NEG elle-fut-NEG très plus-grande et mieux de de avant, l'environnement il-fut plus développé>
« Bien que leurs maisons ne fussent pas beaucoup plus grandes et meilleures que les précédentes, l'environnement était plus développé »

⁶ Ce qui n'aurait rien d'étonnant, vu le degré de contact entre cette langue et le maltais depuis des siècles et son impact dans les milieux intellectuels contemporains.

Dans le premier cas (ex. 23), il s'agit d'une concession rectificative qui infléchit « la relation sous-jacente entre les propositions » (Morel 1996:10). De l'énoncé dans son entier, il serait possible de déduire « qu'ils ne nous ont pas réussis » sans pour autant annuler la possibilité d'une réussite, affirmée dans un premier temps. L'absence de ressemblance, posée en second, conteste la validité de la première affirmation. Un portrait bien réussi devrait normalement être ressemblant.

Dans le second (ex. 24), on a affaire à une concession logique qui « suppose une vision préétablie de la relation entre les éléments mis en présence, ou du moins un accord tacite entre les locuteurs sur cette relation » (Morel 1996:7), c'est-à-dire ici le présupposé culturel qu'un pays développé suppose des maisons spacieuses et confortables.

Autant qu'on puisse en juger sur un nombre réduit d'exemples (une trentaine au total), ces deux valeurs de la concession semblent être étroitement liées à l'ordre des propositions.

La concession ne porte pas nécessairement sur toute la relation prédicative, et elle peut aussi ne concerner qu'un seul élément de celle-ci :

ex. 25 *Dun Karm innifsu, għad li għoli u elaborat, għandu n-nisel tiegħu fl-għana Malti*

<Dun Karm lui-même, encore que grand et élaboré, il-a l'origine de-lui dans-le-chant maltais>

« Quant à Dun Karm lui-même, bien qu'il soit un grand poète raffiné, il puise son inspiration dans le chant traditionnel maltais »

Ainsi, l'ex. 25 est-il une concessive réduite, incidente au sujet qui relève de la concession logique. En effet, le poète national maltais, Dun Karm, écrit de la poésie savante, mais le chant maltais est réputé rustique.

Il peut aussi s'agir d'une concessive réduite incidente au complément qui relève de la concession rectificative, comme dans l'ex. 26 :

ex. 26 *l-għeruq tagħha ma kinux imxettlin f'għażla sempliċi, għad li gravi, bejn ilsien u ieħor*

<les-racines de-elle NEG ils-étaient-NEG plantés dans choix simple, encore que grave, entre langue et autre>

« Ses racines ne relevaient pas d'un choix simple, quoique grave, entre une langue ou une autre »

Għad li permet donc d'introduire un retour sur le premier *jugement* avec une discordance par rapport à l'attente du locuteur et de recentrer sur la bonne valeur. Mais, contrairement au sens de « encore » (cf. § 2), le point de départ par rapport auquel se produit la comparaison ne porte pas sur un moment du procès, mais sur un jugement. On ne compare pas deux moments d'un procès par rapport à une attente, mais deux propositions, toutes deux validées, par rapport à une attente concernant leur lieu, d'où l'effet de discordance.

Quant au rôle particulier de *li* qui, en maltais, est à la fois pronom relatif et conjonction de subordination, il peut être comparé à celui du français « que » conjonction de subordination, fonction qui nous intéresse ici : « la fonction propre de *que* ... est d'indiquer que le jugement énoncé dans la subordonnée qu'elle introduit n'est pas tributaire des conditions de validation fournies par la situation d'énonciation (support du jugement (énonciateur) et repère temporel). Elle marque un changement de plan énonciatif. La conjonction *que* indique que ce n'est pas sur la subordonnée que va porter le jugement de l'énonciateur, mais sur la principale » (Morel 1996:22-3).

4. *Għad* et l'expression du parfait - passé proche

4.1. Avec la conjugaison suffixale

En maltais, quand le locuteur veut mettre en relief la valeur de parfait, avec référence temporelle de passé proche, il peut faire appel à une construction syntaxique composée de la particule *għad* « encore » + un pronom suffixe rappel du sujet syntaxique, suivi d'un des deux indéfinis *kemm* « combien » ou *kif* « comment »⁷, le tout précédant, toujours dans cet ordre, immédiatement le verbe à la conjugaison suffixale⁸. La tournure marque que le processus énoncé par le verbe a une implication dans la situation prise comme référence. Ceci n'est d'ailleurs pas sans rappeler un des sens du verbe *ʿāda / yaʿūdu* en arabe classique, celui de « résulter » (voir § 7).

En maltais, le syntagme tend à se répandre, mais n'a encore rien d'obligatoire et l'utilisation de la conjugaison suffixale seule, dans un contexte approprié, peut suffire à exprimer cette notion de parfait - passé proche :

ex. 27 **ħalīb li ħlibna issa**

<lait que nous-avons-trait maintenant>

« du lait que nous venons de traire à l'instant »

La construction avec *għad* + pronom suffixe + *kif* ou *kemm* en est donc à un stade expressif relevant de la stratégie du locuteur et non d'une utilisation syntaxique systématique. On remarquera par ailleurs que ce syntagme fonctionne aussi bien avec des sujets animés qu'inanimés et avec tous les types de verbes, ce qui indique un assez fort degré d'intégration au système verbal (Vanhove 1991:1609 sq. et 1993:55 sq.).

⁷ Ce sont aussi des pronoms interrogatifs.

⁸ Le maltais n'est pas la seule variété d'arabe à connaître ce type de construction. Des parlers algériens, tunisiens et marocains, notamment, en font également usage. *ʿād* y est invariable et l'indéfini – quand il est employé – est généralement *kīf*, souvent réduit à *ki*. (Merci à Jihane Madouni et Omar Bencheikh de me l'avoir signalé pour les parlers de Sidi Bel Abbes et du Cap Bon). En Orient, la Tihama du Yémen possède une construction équivalente, avec pronom suffixé à *ʿād* suivi du restrictif *illā* « ne que » : *ʿād-ni illā ġassəlt* « je viens juste de me laver » (lit. « encore-moi ne-que je-me-lavai »).

Lorsque la construction n'est précédée d'aucun auxiliaire temporel, le parfait est référencié à l'acte d'énonciation, explicitant de surcroît un passé proche. Des locutions qui expriment l'identification avec le moment de l'énonciation figurent d'ailleurs souvent dans le contexte (*cf.* **insibū-ħ** « nous le trouvons » et **bħalissa** « à l'instant » dans les ex. 28 et 29) :

ex. 28 **insibū-ħ °ād-u kemm tela?**

<nous-trouvons-lui encore-lui combien il-partit>

« Nous le trouvons qui vient juste de partir » (donc il est absent)

ex. 29 **°ād-ni kif semmeyt-ek bħalissa sandra**

<encore-moi comment je-mentionnai-toi comme-maintenant Sandra>

« Je viens de parler de toi à l'instant Sandra »

ex. 30 *Il-Valetta Publishing għadha kif ħarġet għall-bejgħ il-« Binder » għall-ewwel volum*

<le-La-Valette Edition encore-elle comment elle-sortit pour-la-vente la-reliure pour-le-premier volume>

« Les Editions La Valette viennent de mettre en vente la reliure pour le premier volume »

Ce parfait peut aussi être incident à un autre événement situé dans le passé. Il est alors marqué, dans l'énoncé, soit par une référence explicite à un moment particulier (« il y a un mois » dans l'ex. 31), soit par l'auxiliaire du passé *kien / ikun* « être » qui précède la particule (ex. 32 et 33) :

ex. 31 **°andi waħda li °ād-ni kif ktibt ši ša°ar il-u**

<chez-moi une que encore-moi comment j'écrivis quoi mois depuis-lui>

« J'en ai une que je viens d'écrire il y a un mois environ »

ex. 32 **kien °ād-ni kelli erbatāšil sena**

<il-était encore-moi j'avais quatorze an>⁹

« Je venais d'avoir 14 ans »

ex. 33 **kien u ya°mlu t-tiben imšarrab fū? il-beyt li ikūn °ād-u kif ġiə mballat**

<ils-étaient ils-mettent la-paille (m.) mouillé sur la-terrasse (m.) que il-est encore-lui comment il-vint battu>

« Ils mettaient la paille mouillée sur la terrasse qui venait d'être battue »

Sur le plan syntaxique, on remarquera qu'avec les pseudo-verbes (ex. 32), la présence de l'indéfini est facultative, mais qu'il ne peut y avoir de confusion avec la valeur de « encore », puisque le pronom suffixe rappel du sujet est obligatoire pour la valeur de parfait - passé proche, alors qu'il est absent pour celle de « encore ».

Le rôle de *għad*, dans cette construction, est de renforcer le lien avec la situation d'énonciation. Par rapport à une relation prédicative accomplie, terminée et validée, on s'attend à ce qu'il ne soit plus question du procès énoncé dans la phrase. Or, l'emploi de *għad* vient s'inscrire en faux contre cette attente puisqu'il permet de revenir à la clôture du procès. Il y a, contre toute attente, continuité temporelle. Quant aux deux indéfinis *kif* « comment » et *kemm* « combien », ils disent que quelle que soit la manière ou la mesure, l'énoncé

⁹ En construction avec des auxiliaires, le pseudo-verbe « avoir » régit des accords particuliers en maltais. Ceux-ci sont invariablement à la 3e pers. m.sg.

revient à la clôture du procès. Comme en arabe marocain pour une construction analogue, *ghad* « annule la distance posée a priori entre l’accomplissement du processus et le moment de l’énonciation ». La particule permet de « recentrer sur l’intérieur de l’état résultant, qui se trouve renforcé par le biais de cette identification » (Caubet 1994:181-2).

4.2. Avec la conjugaison préfixale

Il est également possible d’utiliser ces mêmes marqueurs avec la conjugaison préfixale. La présence d’un indéfini n’est pas d’obligatoire. Les deux seuls exemples de mon corpus, relevés à Gozo¹⁰, n’en contiennent d’ailleurs pas. Un exemple avec un indéfini figure dans le dictionnaire maltais-anglais d’Aquilina (ex. 36) :

ex. 34 *dīk °ād-ni nirranġa-°a*

<celle-là encore-moi j’arrange-elle>

« Celle-là, je viens juste de la réparer »

ex. 35 *°idt-l-u issa °ād-u i°idi-l-na šhīn spičċayna mi-d-da??*

<j’ai-dit-à-lui maintenant encore-lui il-dit-à-nous quand nous-finîmes de-la-sonnerie>

« Je lui ai dit : « il vient de nous (le) dire (à l’instant), quand nous en avons eu fini avec la sonnerie »

ex. 36 *Għadni kemm nasal minn Malta*

<encore-moi combien j’arrive de Malte>

« Je viens d’arriver de Malte »

Il faut noter que, hors du contexte précis d’où sont extraits les exemples 34 et 35, *ghad* aurait pour sens « encore ». Ce qui montre que la présence de l’indéfini peut être omise si le contexte est clair. Il se peut qu’il ne s’agisse que d’une variante dialectale, voire idiolectale.

Les locuteurs de maltais ressentent la construction comme rapprochant encore plus du moment présent que son équivalent avec conjugaison suffixale. Elle est donc plus fortement expressive et marque une incidence plus grande dans le présent du locuteur. Ceci est lié à la valeur même de la conjugaison préfixale en maltais qui désigne un procès en déroulement, un inaccompli général. Elle pose métaphoriquement donc le procès comme encore en déroulement alors qu’il ne l’est pas.

4.3. Avec les formes de progressif

Enfin, toujours pour exprimer cette même valeur de parfait - passé proche, on peut aussi utiliser cette tournure avec les formes verbales à valeur d’inaccompli concomitant. En maltais, elles sont formées, pour la plupart des verbes, avec le préverbe *qed* qui précède la conjugaison préfixale : *qed jitkellem* « il est en train de parler », et pour une douzaine de verbes de mouvement et d’attitude

¹⁰ Gozo est la deuxième île de l’archipel maltais en superficie et nombre d’habitants ; les variétés dialectales y sont vivantes et différentes des variétés Maltaises. Voir Puech 1994.

corporelle au moyen du participe actif (Vanhove 1993:134-5) : □*ejjin* <venant-pl.> « ils (nous, vous) sont en train de venir » :

ex. 37 *ʔali-l-na dīk °ād-ni kemm ʔet-inkellim-°a fūʔ it-telefōn*

<il-a-dit-à-nous celle-là encore-moi combien CONC-je-parle-elle sur le-téléphone>

« Il nous a dit : Celle-ci, je viens tout juste de lui parler au téléphone »

ex. 38 *hu ukoll għadu ġej mill-funeral*

<lui aussi encore-lui venant de-les-funérailles>

« Lui aussi vient tout juste de rentrer des funérailles »

Pour les informateurs maltais, l'utilisation de l'indéfini serait obligatoire avec la forme à préverbe, sinon *għad* retrouverait son sens propre de « encore », comme dans l'exemple 39 ci-dessous. Mais là aussi il n'est pas impossible qu'un contexte explicite permette de s'en passer. La construction est encore trop marginale pour se prononcer :

ex. 39 *u ġera hdejn Pietru li kien għadu qed iquim mill-art*

<et il-courut près Pierre qui il-était encore-lui en-train il-se-lève de-le-sol>

« Et il accourut près de Pierre qui était encore en train de se relever »

Avec ces formes du progressif, comme déjà avec la conjugaison préfixale, le syntagme *għad* + pronom suffixe + *kemm* ou *kif* est encore très marginal et très expressif. Je n'ai relevé que les deux exemples ci-dessus, chez une jeune locutrice de 25 ans originaire de Mellieħa (ex. 37), et dans une pièce de théâtre (ex. 38, sans l'indéfini, le contexte est explicite puisque le personnage dont il est question est sur scène). C'est la valeur même des formes du progressif, c'est-à-dire leur incidence sur le moment de l'énonciation, qui rend la tournure expressive. Elles permettent de donner le procès métaphoriquement comme actuel, alors qu'il ne l'est pas.

5. *Għad* + conjugaison préfixale = futur de prédiction solennelle

Il existe également, en phrase affirmative, une construction où *għad* (sans ajout d'un pronom suffixe) précède directement un verbe qui est toujours à la conjugaison préfixale, combinaison qui est généralement décrite comme exprimant un futur¹¹ (cf. Aquilina 1965:139) d'un type particulier, à savoir un futur vague et lointain, auquel est souvent conféré un caractère solennel et dont on suppose un degré élevé de certitude dans sa réalisation possible (Vanhove 1993:194-5). Sur le plan contextuel, il faut noter que la construction ne peut jamais être associée à une précision temporelle comme une date ou un adverbe temporel. Seules des indications vagues sont permises, comme *xi darba* « une fois, un jour ». Il faut également souligner que *għad* figure le plus souvent dans un enchaînement discursif, généralement introduit par un marqueur du type de

¹¹ Le verbe correspondant en arabe classique peut apporter ce sens, voir § 7.

ceux des exemples cités ci-dessous (**b-ekk** « ainsi », *iva* « oui », **mela** « alors ») qui articulent l'énoncé à ce qui précède :

- ex. 40 **b-ekk** [...] *ikoll°om hyiəl ta° dīk it-tarbiyya š °ād issīr š °ād i°addi minn-°a š °ād tkūn ši professyōni °ād tiħu*
 <avec-ainsi [...] ils-ont idée de celle-là le-bébé (f.) quoi FUT elle-devient quoi FUT il-passe de-elle quoi FUT elle-est quoi profession FUT elle-prend>
 « Ainsi, [...] ils auront une idée de ce que ce bébé deviendra, de ce qu'il adviendra de lui, de ce qu'il sera, de quelle profession il choisira »
- ex. 41 *Iva, Paul, ġhad tīrnexxi. Ġhad issir negozjant kbir*
 <oui, Paul, FUT tu-réussis. FUT tu-deviens négociant grand>
 « Oui, Paul, tu réussiras. Tu deviendras un grand négociant »
- ex. 42 **mela nisperaw u nittamaw li ši darba °ād tiġi u na°tī-k kikkra tē fū? it-teraccīn**
 <alors nous-espérons et nous-espérons que quoi fois FUT tu-viens et je-donne-toi tasse thé sur la-terrasse>
 « Alors, nous espérons fortement qu'un jour tu viendras et que je te donnerai une tasse de thé sur la terrasse »
- ex. 43 **dawn °uma koll-°a rēgoli li irīdu jinkitbu °ād °al-l-mālti**¹²
 <ceux-ci ils tout-elle règles que ils-veulent ils-sont-écrits FUT pour-le-maltais>
 « Ce sont toutes des règles qui devront être écrites pour le maltais »
- ex. 44 *F'termini politiċi, il-pajjiż kien ġhad jonqsu hafna biex jikseb ċerti jeddijiet kostituzzjonali*
 <dans termes politiques, le-pays il-était FUT il-manque-lui beaucoup pour-que il-gagne certains droits constitutionnels>
 « En termes politiques, il aura manquer beaucoup de temps au pays avant d'obtenir certains droits constitutionnels »

Dans tous ces exemples, la construction avec *ġhad* est localisée par rapport à un événement qui la précède et qui lui sert de repère (en 40 le choix d'un bébé, en 41 la fin des études, en 42 la construction d'une maison, en 43 la reconnaissance de règles, en 44 l'attribution d'une autonomie politique), repère qui n'est qu'envisagé. Le procès n'est donc pas validé au moment de l'énonciation. De là la valeur temporelle vague, bien reflétée par le contexte qui interdit toute précision temporelle dans l'énoncé. De là aussi la discordance temporelle : deux indices temporels sont posés au départ comme distincts : un « avant » et un « après ». Une borne visée devra être fermée pour ouvrir le passage à un avenir, lui aussi visé et différent de la situation présente ou prise pour référence (*cf.* ex. 44). L'événement qui précède *ġhad* devra être accompli (et il ne l'est pas, d'où la discordance temporelle) pour que le suivant, introduit par *ġhad*, ait lieu ou soit vrai. L'événement précédent est le plus souvent explicité dans l'énoncé : ex. 40 « quand le bébé aura choisi l'objet, alors... », ex. 41 « quand tu auras fini tes études, oui tu seras... », ex. 42 « quand j'aurai fini de construire ma maison, alors... », ex. 43 « quand on aura compris les fonctionnement, alors on pourra écrire des règles », ex. 44 « quand plus d'autonomie aura été attribuée, alors... ». Comme en arabe marocain (où la construction fonctionne aussi dans le récit et pour une succession d'actions

¹² Ici *ġhad* est thématiqué et suit le groupe verbal.

habituelles) « l’accomplissement du premier processus est visé et, au moyen de *ghad*, identifié au début du deuxième processus » (Caubet 1994:179).

Quant à l’effet de prédication solennelle et de (quasi-)certitude concernant la réalisation du procès visé, il s’explique, paradoxalement pour un futur, par la prise en charge de la relation prédicative par l’énonciateur. Et c’est justement quand cette prise en charge est totalement assumée, que l’événement qui précède peut ne pas être donné dans l’énoncé, mais seulement reconstruit à partir des connaissances culturelles des locuteurs. La traduction des textes prophétiques de la Bible, ou bien les contes destinés aux enfants en sont d’excellentes illustrations :

ex. 45 *Fiz-żmien li ghad jigi, l-gholja ta’ dar il-Mulej tkun imwaqqfa f’ras l-iġbla* (Es. 2:2)

<dans-le-temps que FUT il-vient, la-hauteur de maison le-Seigneur elle-est dressée dans tête les-montagnes>

« Il arrivera dans l’avenir que la montagne de la Maison du Seigneur sera établie au sommet des montagnes » (TOB)

ex. 46 *Żgur li dawn il-ħafna djar isiru ħerba, djar kbar u sbieħ, ħadd ghad ma jgħammar fihom* (Es. 5:9)

<sûr que ceux-ci les-beaucoup maisons elles-deviennent ruine, maisons grandes et belles, personne FUT NEG il-habite dans-elles>

« De nombreuses maisons, grandes et belles, seront vouées à la désolation faute d’habitants » (TOB)

ex. 47 *isīb-^oa pūpa ta^o ċrāret. ^oanniət-l-u : yēn ^oād nizzawweġ bin is-sultān* (Stumme, p. 34, l. 14)¹³

<il-trouve-elle poupée de chiffons. Elle-chanta-à-lui : moi FUT j’épouse fils le-sultan>

« Il a trouvé une poupée de chiffon. Elle lui a chanté : « Moi, j’épouserai le fils du sultan »

La parole divine étant par essence incontestable, les prédictions transmises par les prophètes présentent donc un caractère inéluctable. Elles n’ont pas besoin de se rattacher à un contexte explicite. Mais la prise en charge par l’énonciateur (ici Dieu) peut être renforcée par un marqueur exprimant la certitude comme dans l’ex. 46 avec *żgur* « sûr ». La discordance vient de l’écart entre la réalité vécue par les humains et la révélation divine.

De même, dans l’exemple extrait d’un conte, la poupée est certaine de son avenir, et la discordance vient du fait qu’elle n’est encore qu’une poupée de chiffons, état *a priori* incompatible avec un mariage princier et dont il lui faudra sortir pour que sa prédiction se réalise.

Dans ce cas du futur de prédiction solennelle, on a donc affaire à une reprise assertive par l’énonciateur.

6. *ghad*+ conjugaison préfixale et des valeurs modales de doute

Dans les phrases interrogatives, *ghad*, invariable et muni du suffixe interrogatif *-x*¹⁴, suivi d’un verbe à la conjugaison préfixale, permet d’exprimer

¹³ La transcription de Stumme a été simplifiée, mais j’ai conservé les particularités dialectales notées par l’auteur (la présence de la pharyngale ^o notamment).

une valeur modale de doute et d'appréhension (tous les exemples sont extraits du dictionnaire d'Aquilina) :

ex. 48 *ghadx jġi għal għarrieda ?*

<encore-INTERRO il-vient pour inopiné>

« est-il possible qu'il vienne à l'improviste ? »

ex. 49 *min jaf għadx insibu xortina ?*

<qui il-sait encore-INTERRO nous-trouvons chance-nous>

« qui sait si nous pourrons un jour avoir de la chance ? »

ex. 50 *ghadx nerġgħu narawh Malta lit-tifel ?*

<encore-INTERRO nous-revenons nous-voyons-lui Malte à-le-fils>

« Pensez-vous que nous pourrons revoir notre fils à Malte ? »

Dans chaque exemple, on constate que le locuteur se représente une autre éventualité et qu'il y a une discordance entre celle-ci et ce qui est dit dans l'énoncé. Il envisage une mauvaise valeur (« venir sans prévenir », « ne pas avoir de chance », « ne pas revoir notre fils »), d'où l'effet d'appréhension, mais il ne peut le faire qu'en référence à ce qu'il conçoit comme une bonne valeur (« qu'il vienne en s'annonçant », « qu'on ait de la chance », « que notre fils revienne à Malte »). Le procès échappe donc totalement à la volonté du locuteur et il n'est pas certain que la relation prédicative puisse être validée. *Għad* permet donc d'orienter vers l'identification de la bonne valeur.

7. Du lien historique entre « dire » et la particule *għad*

Dès le début de ce travail, il a été fait allusion à l'origine verbale de la particule *għad*. Si sa racine étymologique et structurelle est aussi transparente que pour les autres dialectes arabes, remonter au schème particulier qui a été le point de départ de l'évolution est plus compliqué en maltais du fait de développements sémantiques et formels particuliers.

L'origine de la particule, en arabe dialectal comme en maltais et sur laquelle tout le monde s'accorde, est une racine ^ʿWD dont le sémantisme contient les notions de « revenir, répéter », quels que soient les schèmes considérés. Or, il se trouve qu'en maltais, le verbe « dire » a la plus grande partie de son paradigme fondée sur cette racine. Seules les 3^{èmes} personnes de la conjugaison suffixale à valeur d'accompli¹⁵ ont pour base le verbe *qal*¹⁶ « dire » qui correspond à l'arabe *qāla* (racine QWL), de même sens. La forme *għad* (celle de la particule) qui aurait dû être celle de la 3^{ème} pers. masc. sing. de la conjugaison suffixale n'y figure donc pas.

¹⁴ -x (ou sa variante xi) fonctionne aussi comme marqueur de négation, d'hypothétique, comme un indéfini et comme conjonction de subordination.

¹⁵ Stumme 1904:7, l. 11, donne encore à La Valette une forme *wiqūl* « et il dit », pour la 3m.sg. de la conjugaison préfixale. Elle a disparu du maltais contemporain.

¹⁶ Traditionnellement, la forme de citation des verbes arabes est celle de la 3ème personne masc. sing. de l'accompli. Lorsque cela est nécessaire pour la démonstration, elle est suivie de la forme correspondante à l'inaccompli.

	« dire »	conjugaison suffixale	conjugaison préfixale
sg	1	°εdt	n°īd
	2	°εdt	t°īd
	3m	<i>ʔāl</i>	i°īd
	3f	<i>ʔālet</i>	t°īd
pl	1	°εdna	n°īdu
	2	°εdtu	t°īdu
	3	<i>ʔālu</i>	i°īdu

En maltais, la partie du verbe « dire » fondée sur °WD provient d'une forme dérivée, traditionnellement dénommée 4^{ème} forme, ainsi que le montre la voyelle thématique ī de la conjugaison préfixale au lieu de ū, voyelle thématique de la forme de base. La forme arabe classique correspondante est *ʔaʕāda / yuʕīdu*. Mais ni en arabe classique, ni en arabe dialectal, on ne trouve le sens propre au maltais de « dire ». Du fait de ce glissement sémantique, on est amené à se poser la question d'un lien éventuel entre la particule *ghad* et le verbe « dire ».

En arabe classique, le dictionnaire de Kazimirski (1860) donne pour cette 4^{ème} forme verbale *ʔaʕāda* les sens de « 1. répéter, réitérer (une parole) ; reparler de qqc, rentrer dans la matière. 2. Ramener ou reconduire qqn à un lieu. 3. Avoir pour habitude, avoir coutume de. 4. Imiter qqn, faire à plusieurs reprises ce que l'on voit faire à un autre ». Dans le dictionnaire d'arabe standard moderne de Wehr (1952), les sens, plus nombreux, sont ordonnés différemment : « to cause to return, bring back, take back ; to return, give back, send back ; to put back, lay back ; to repeat (words) ; to reiterate, repeat, do again or anew, renew, resume ; to re-establish, restore, repair ; to restore, make sth. once more ; to reinstate, reinstall... ». Celui, plus récent, de Reig (1983) mentionne « renouveler ; recommencer ; refaire ; faire revenir ; ramener ; restituer ; rendre ; remettre ; qd ce verbe est suivi d'un n. d'action : re- / ré- préf. *ʔaʕāda l-qawl* redire ».

Le verbe à la forme de base, *ʕāda / yaʕīdu*, possède plusieurs sens en arabe classique, dont beaucoup recoupent ceux de la 4^{ème} forme *ʔaʕāda / yuʕīdu* : « revenir ; retourner ; répéter, réitérer, etc. », mais on trouve en plus « devenir (premier sens chez Kazimirski) ; résulter ; changer ». Pour les correspondances avec le maltais, il est intéressant de noter que Kazimirski signale aussi que le verbe peut être « qqfois [utilisé] pour exprimer un futur » et que, suivi d'une négation, il signifie « pas encore ». De même, Reig indique que les constructions avec un morphème de négation précédant le verbe *ʕāda*, lui-même auxiliaire d'un deuxième verbe, ont pour sens « ne plus ».

Dans les dialectes maghrébins, la 4^{ème} forme dérivée verbale a été perdue et la forme de base ou la 2^{ème} forme dérivée (de schème C₁V C₂ C₂ V C₃) en ont hérité¹⁷. Les sens de « revenir, retourner, refaire, répéter » ont été conservés (dans une ou plusieurs formes) et « devenir » a souvent évolué vers un verbe « être » d'existence (voir M. Cohen, 1924:124). De plus la 2^{ème} forme¹⁸ signifie souvent « raconter, conter ».

En maltais, les verbes de la racine ʿWD ne survivent plus actuellement qu'à la 2^{ème} forme *ghawwed*¹⁹ avec le sens de « répéter » et à la forme de base *ighid* (héritière de la 4^{ème}) qui a développé le sens nouveau de « dire ». On notera, toutefois, qu'un dictionnaire maltais de la fin du XVIII^{ème} siècle (Vassalli 1798) atteste qu'il demeurait à l'époque une plus grande variété de sens pour les deux formes :

- *ighid* « dire, parler ; 2. narrer, raconter, révéler, relater, rapporter, répéter »
- *ghawwed* « refaire, répéter, réitérer. 2. (synonyme de *rega'*) revenir, retourner ; etc. (resemmer, se remarier...) ».

La perte des sens communs avec les dialectes maghrébins est donc récente.

Pour ce qui est du verbe *ighid*, il semble donc qu'on soit passé en maltais de l'idée de « répéter » ou de « raconter » à celle de « dire », non pas par filiation sémantique directe, mais probablement par l'intermédiaire d'une construction syntaxique assez semblable à celle donnée par Reig pour l'arabe standard contemporain (ʿaʿāda l-qawl « redire », lit. « il-répéta la-parole »). Le sens de la forme déterminée a pu rejaillir sur celui de la forme déterminante. Il y a en effet un cas parallèle d'évolution sémantique attesté en maltais pour une autre construction impliquant deux verbes en série : *qabeż* « il a sauté » + *ighid* « il dit » qui signifie « il rétorqua ». Le verbe *qabeż* « sauter », employé seul, en est venu à exprimer aussi la notion de « rétorquer » (Vanhove 1993:328). Pour « dire », il s'agit bien sûr d'une hypothèse, la rareté de la documentation ancienne pour le maltais empêchant d'apporter une preuve quelconque. Mais il est important de souligner que les évolutions sémantiques d'un terme particulier ne peuvent parfois s'expliquer que par leur environnement lexical, qui peut avoir été perdu.

Ghad, en tant que particule, est commune (sous la forme ʿād) à beaucoup de dialectes arabes, maghrébins mais aussi orientaux, avec des nuances de sens et des variétés d'emploi (et parfois des différences formelles) qui peuvent être, pour partie, propres à chaque dialecte. Pour trois de ses utilisations au moins,

¹⁷ Parfois, pour certaines racines, comme en arabe marocain, il peut s'agir de la 3^{ème} forme de schème C₁V V C₂ V C₃.

¹⁸ Ou la 3^{ème}.

¹⁹ Mais le verbe est en train de tomber en désuétude et est de plus en plus souvent remplacé par un emprunt à l'italien *irrepeta* ou par *tenna* (< arabe).

elle a aussi, nous l'avons vu, un fonctionnement similaire à des constructions verbales de l'arabe classique et moderne comportant le verbe à la forme de base *ʿāda / yaʿūdu* : celles avec valeur de « ne plus », « pas encore » et de « futur ». Dans certains dialectes, dont celui de Bagdad (Abu Haidar 1994:154-5), la particule, avec des valeurs différentes, est double : *ʿād* (« alors, vraiment, bien », expression d'un souhait) et *ʿūd* (expression d'un avertissement, d'une promesse, d'une intention, d'un ordre), avec une voyelle *ū* semblable à celle du verbe à la première forme.

Sur la base d'une comparaison formelle et sémantique avec ce dialecte, et d'autres (voir les allusions aux dialectes maghrebins et orientaux tout au long de cet article), ainsi qu'avec l'arabe classique pour les trois valeurs communes, on pourrait penser que le marqueur du maltais provient du verbe à la forme de base, à la 3^{ème} pers. masc. sg. de la conjugaison suffixale, et non pas de la 4^{ème} forme, ce qui rend encore plus improbable la possibilité d'un lien direct entre « dire » et les valeurs de la particule, d'autant plus que dans le paradigme du verbe « dire » la forme *ghad* elle-même n'est pas utilisée.

Peut-être doit-on supposer qu'il y a eu en maltais, à partir d'une même racine à des formes dérivées différentes, deux évolutions sémantiques et formelles qui ne sont pas issues l'une de l'autre. Dans le premier cas, le verbe « dire » proviendrait de la forme dérivée, dont il se trouve qu'une partie du paradigme en arabe, celui des 3^{èmes} personnes de la conjugaison suffixale, se confond avec le verbe à la forme de base (lequel, rappelons-le, a été perdu en maltais) ; dans le second, la 3^{ème} pers. masc. sg. de la conjugaison suffixale de la forme de base aurait donné naissance à la particule, comme dans d'autres dialectes arabes. On est là au niveau des conjectures, certes vraisemblables, mais impossibles à prouver dans l'état actuel de la documentation. De plus, il ne faudrait pas éliminer totalement la possibilité de croisements de sens au sein des différents schèmes d'une même racine, phénomène récurrent dans les langues sémitiques.

8. Conclusion : Pour une interprétation unitaire

La particule *ghad* du maltais est un moyen pour l'énonciateur de revenir, de retourner (et ceci en accord avec son sens étymologique) à un point de départ, qui sert de repère, pour le valider comme *discordant* par rapport à un autre repère, point envisagé, visé par l'énonciateur. *Ghad* permet de recentrer, par réidentification, sur la bonne valeur.

La polysémie de ce marqueur est liée à trois grands facteurs de variation : la nature du point de départ, la nature de la portée de *ghad* et la combinaison avec d'autres marqueurs éventuels (négation – sa place dans l'énoncé est aussi pertinente – indéfinis, conjonction de subordination). Le point de départ peut être en effet validé ou non dans le temps. Au premier groupe appartiennent les valeurs de « encore », de parfait et de concession, au second celles de « pas encore », « ne plus », de futur et de doute. Quant à l'incidence de *ghad* sur

l'énoncé, elle peut porter sur un moment du procès (« encore », « pas encore », « ne plus », parfait), ou bien sur une proposition (concession, futur, doute). C'est de plus la nature même de la visée qui permet aussi de différencier les sens entre « encore », « pas encore » et « ne plus ».

Ces variations peuvent se résumer dans le tableau suivant :

valeurs	validation dans le temps	portée de <i>ghad</i>	autre marqueur	nature de la visée
« encore »	oui	moment de <i>p</i>	non	fin de <i>p</i>
« pas encore »	non	moment de <i>p</i>	oui	début de <i>p</i>
« ne plus »	non	moment de <i>p</i>	oui	prolongement de <i>p</i>
<i>concession</i>	oui	proposition	oui	
<i>parfait</i>	oui	moment de <i>p</i>	oui	
<i>futur</i>	non	proposition	non	
<i>doute</i>	non	proposition	oui	

La grammaticalisation de *ghad* en maltais procède non pas d'un « vidage » de son sens concret, mais bien plutôt d'une utilisation, sémantique et syntaxique, des propriétés abstraites qui lui sont associées. Dans son fonctionnement de particule, le « retour » n'est pas un processus physique comme il l'est dans son sens étymologique, mais seulement un processus mental et abstrait, sémantisme que la langue a utilisé en faisant varier les contextes syntaxiques.

Remerciements

Pour la rédaction de cet article, j'ai grandement bénéficié des remarques, critiques et commentaires de Dominique Caubet, Stéphane Robert et Marie-Claude Simeone-Senelle. Qu'elles trouvent ici l'expression de ma gratitude. Je suis, bien sûr, seule responsable des imperfections qui demeurent.

C.N.R.S. - LLACAN
12, rue de la Maison Blanche
75013 Paris

Martine VANHOVE

Références bibliographiques

- ABU HAIDAR, Farida, 1994, « Les particules préverbaux dans le dialecte musulman de Bagdad », *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, Caubet, Dominique & Martine Vanhove, éd., Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Colloques Langues'O), pp. 151-160.
- AQUILINA, Joseph, 1987-1990, *Maltese-English Dictionary*, 2 vol., Malte, Midsea Books.
- CAUBET, Dominique, 1994, « La particule *ēād* en arabe marocain », *Actes des premières journées internationales de dialectologie arabe de Paris*, Caubet, Dominique & Martine Vanhove, éd., Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Colloques Langues'O), pp. 174-184.
- COHEN, David, 1989, *L'Aspect verbal*, Paris, PUF.
- COHEN, Marcel, 1924, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, Ernest Leroux.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Tome 1, Gap - Paris, Ophrys.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, 1989a, *Etudes de quelques marqueurs aspectuels du français*, Paris, Droz.
- FRANCKEL, Jean-Jacques, 1989b, « Du dommage engendré par les marqueurs grammaticaux », *La notion de prédicat*, Université Paris 7, pp 161-183.
- KAZIMIRSKI, A. de B., 1944 (1860), *Dictionnaire arabe - français*, Beyrouth, Librairie du Liban.
- MOREL, Marie-Annick, 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- PUECH, Gilbert, 1994, *Ethnotextes maltais*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- REIG, Daniel, 1983, *As-Sabil. Arabe - Français, Français - Arabe*, Paris, Larousse.
- STUMME, Hans, 1904, *Maltesische Studien. Eine Sammlung prosaischer und poetischer Texte in maltesischer Sprache nebst Erläuterungen*, Leipzig, J.C. Hinrich'sche Buchhandlung.
- VANHOVE, Martine, 1991, « L'expression du parfait en maltais », *Semitic Studies in honor of Wolf Leslau on the occasion of his eighty-fifth birthday November 14th, 1991*, Alan S. Kaye ed., Vol. II, Wiesbaden, Harrassowitz, pp. 1601-1618.
- VANHOVE, Martine, 1993, *La langue maltaise. Etudes syntaxiques d'un dialecte arabe « périphérique »*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- VASSALLI, Michel-Antonio, 1796, *Ktȳb yl klȳm Mȳlti 'mfysser byl-Latin u byt-Taljȳn. Lexicon Melitense-Latino-Italum*, Rome.
- WEHR, Hans, 1976 (1961, 1952 en allemand), *A Dictionary of Modern Written Arabic*, Ithaca, New York, J. Milton Cowan.